



# ASSEMBLEE GENERALE

## PV Assemblée générale du 01 septembre 2023 à Forrières

### 1) Vérification des pouvoirs

#### a) Procurations

#### b) Nombre de votants

41 clubs présents

10 clubs représentés

1 club absent

Nombre de voix sportives présentes ou représentées : 108

Quorum : 55

### 2) Approbation du PV de l'AG précédente

Approuvé à l'unanimité.

### 3) Allocution du président

Comme toujours nous commencerons par observer une minute de silence afin d'honorer la mémoire de tous ceux qui nous ont quitté et dont le souvenir est enfoui dans nos cœurs. Nous aurons une pensée spéciale pour Maurice RAQUIN, qui nous a quitté cette semaine et que j'ai toujours connu dans notre petit monde pongiste, il était d'ailleurs membre du comité provincial quand j'ai intégré celui-ci. Sa serviabilité, sa bonne humeur, son amabilité ainsi que sa légendaire distraction resteront à tout jamais dans nos mémoires. Je vous demande de vous lever pour quelques secondes de respect... Je vous remercie.

Vous savez que traditionnellement, j'adresse des remerciements mais bon, c'est surtout en mai et je ne me dois de remercier que le club de Lomme pour son accueil aujourd'hui.

Je pourrais presque m'arrêter là car je ne sais pas vraiment quoi vous raconter d'autant que je sais que vous ne m'écoutez guère. Je regrette de ne pas avoir pris quelques jours de vacances et ainsi refiler la patate chaude à mon cher vice-président Djo Giboux.

Je croyais naïvement que je pourrais vous expliquer, en long et en large, la règle des noyaux que l'AFTT voudrait lancer dès la saison 2024-2025. Malheureusement, les 5 provinces francophones n'ont pas encore pu se mettre d'accord sur les modalités d'application du nouveau règlement. Certaines provinces voudraient un allègement des règles et d'autres un durcissement ... Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation.

Vous savez sans doute, qu'à l'issue de cette saison, la deuxième nationale dames disparaîtra pour diverses raisons mais la principale étant de rendre la compétition plus attractive. Cette décision entraînera un nombre important de descentes d'équipes francophones qui sont largement majoritaire en Nationales dames.

L'AFTT a donc décidé que l'IWB dames se composerait d'une série de 10 équipes en division 1 et de deux séries de 10 équipes en division 2. Les modalités précises seront publiées incessamment sur les différents sites.

Quant aux deux propositions de modifications aux RS que nous avons reçues en mai, nous avons décidé d'en transmettre une au Conseil National : c'est celle concernant les WO de convenance qui émanait de Mr Bruno RANIERI du club de Jamoigne.



En ce qui concerne l'interclubs, j'ai constaté que nous avons une progression du nombre d'équipes en messieurs (7) et malheureusement une nouvelle diminution en dames (-5).

Pour redynamiser le ping féminin, nous avons le projet de lancer une coupe mixte et suggère que nous pourrions en parler dans les débats de fin de réunion.

J'aurai donc été très bref et je passe la parole à Cindy pour le rapport de la secrétaire.

#### **4) Rapport de la secrétaire**

##### **→ Secrétariat**

Pour toute demande de renseignement : de préférence par mail [cindygrevisse@yahoo.fr](mailto:cindygrevisse@yahoo.fr)

##### **→ Présentation d'un candidat membre du CP**

Pour la première fois depuis très longtemps, nous avons décidé de commun accord de proposer à vos plébiscites la cooptation au sein du CP de Mr Benjamin PRIGNON du club de Saint-Pierre qui va se présenter à vous ...

##### **→ Interclubs**

- Le tableau des montées et descentes est présenté sur le powerpoint, et sera publié sur le site.
- Séries division 7 messieurs et divisions 2 et 3 dames
- Amendes
- Sondage :
  - \* les clubs sont-ils encore intéressés par le tour final des champions ?
  - \* les clubs sont-ils intéressés par une organisation du tour final des champions dans les clubs ?
- Coupe provinciale : dorénavant, les résultats (pas les feuilles de matchs) devront être encodés (comme en interclubs).

##### **→ Vétérans**

- Le cahier des charges se trouve dans la farde.
- L'organisation de la journée finale est attribuée
- Interclubs : Cette année, le championnat vétérans se déroule sous forme de 4 poules (3 poules de 5 et 1 poule de 6) en régionalisant. Ensuite, les vainqueurs des 4 poules se rencontreront (1/2 finales – finale) afin de déterminer l'équipe gagnante qui pourra défendre nos couleurs au niveau supérieur.

##### **→ Coupe provinciale mixte** En réflexion...

- Une journée où plusieurs équipes se rencontreraient (un double mixte, un simple dames et un simple messieurs) ?
- Le samedi 16 décembre ?

##### **→ Labellisation**

Entraîneur diplômé

#### **5) Rapport des commissaires aux comptes**

Conformément au mandat qui nous a été donné avec M. Patrice Mullenders par l'Assemblée Générale des clubs le 02 septembre 2022, nous avons effectué la vérification des comptes annuels du comité provincial du Luxembourg, de la commission des jeunes et de la commission d'arbitrage du Luxembourg pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023 (période du 01/07/2022 au 30/06/2023). Les comptes annuels relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration, notre rôle étant d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels.



Le mardi 29 août dernier, nous nous sommes rendus au domicile de M. Jean-Marie Guebs, responsable de la commission d'arbitrage, où étaient également présents M. Guy Bertrand (Président provincial), M. Sébastien Calay (Responsable de la commission des jeunes) et M. Daniel Jeanfils (Trésorier provincial). En leur présence, nous avons pu vérifier les pièces comptables et les extraits de compte mis à notre disposition.

Nous confirmons que les comptes annuels sont, au regard des prescriptions légales et réglementaires en vigueur en Belgique, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du comité provincial du Luxembourg, de la commission des jeunes et de la commission d'arbitrage du Luxembourg au 30 juin 2023 ainsi que les résultats de l'exercice (période du 01/07/2022 au 30/06/2023) se terminant à cette date.

Bien cordialement,  
Arnaud SIMON

## **6) Présentation des comptes et bilan de la saison écoulée**

Le bilan se trouve dans les fardes distribuées aux représentants des clubs.  
Un problème technique s'est invité, oubliant d'imprimer les dépenses.  
Tout sera renvoyé aux secrétaires de clubs.

## **7) Approbation des comptes et bilan de la saison écoulée**

Approbation à l'unanimité.

## **8) Décharge aux commissaires aux comptes et aux membres du CP**

## **9) Nomination des commissaires aux comptes de la saison suivante**

ALGRAIN Pierre (Sainlez)  
SIMON Arnaud (Lx 116 Wellin)

## **10) Présentation du budget de la saison prochaine**

Le budget se trouve dans les fardes distribuées aux représentants des clubs.

## **11) Approbation du budget de la saison prochaine**

## **12) Débats éventuels**

## **13) Elections statutaires éventuelles**

Les membres du CP étant élus pour 4 ans, les prochaines élections sont prévues en mai 2026.  
En vertu de l'article A.6.1.11 (*Quand il le juge nécessaire et sans dépasser le nombre de 15 membres, le CP peut coopter un affilié. Sa nomination devra être confirmée par la plus prochaine AP*),

Benjamin Prignon se présente aux suffrages et est élu membre du CP avec un résultat de 103 voix sportives.  
L'Assemblée générale félicite le susnommé et lui souhaite un bon travail.

## **14) Clôture par le président**